Montpitol Info

EDITO

Le conseil municipal a le plaisir de vous présenter le journal communal du 2e trimestre.
Au menu : des informations de la mairie, le point sur les travaux de la commune, un compte rendu de la vie associative, et les nouvelles concernant la jeunesse et des informations pratiques.
Une artiste Montpitoloise est à l'honneur.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

Le conseil Municipal

SOMMAIRE

EDITO 1
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ 2
RÉTABLISSEMENT DES AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS 2
HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE DE MONTPITOL 2
À NOTER : HORAIRES BUREAU DE VOTE 2
BÂTIMENT ALAE 3
RÉVISION DU SCHÉMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT 3
DÉGRADATIONS DES BÂTIMENTS PUBLICS 3
MODIFICATION PLU 3
MODÉLISME ET MÉCANIQUE 4
DATES A RETENIR 4
APE : LE LOTO DES ÉCOLES 4
ALIGOT 5
CCAS : DEUX COMMUNES S'UNISSENT POUR LE REPAS DES AÎNÉS 5
ALAE-ALSH 6
VIDÉO DE PROMOTION DU LYCÉE À GRAGNAGUE 6
SIVU DU COLLÈGE 6
LES SCULPTURES DE CHRISTINE S'EXPORTENT À PARIS, AU MARAIS 7
BROYAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX 7
MOT MASQUÉ 8

Informations Mairie

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 7 mars 2017 la Mairie de Montpitol ne peut plus traiter les demandes de Carte Nationale (CNI).
En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du plan « préfectures nouvelle génération » seulement 26 communes de la Haute -Garonne, équipées d'un dispositif de recueil (DR), seront compétentes pour recueillir les demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeport UNIQUEMENT sur RENDEZ VOUS.
Afin de traiter vos demandes les Services administratifs des mairies concernées vous demandent de bien vouloir les contacter pour fixer un Rendez-Vous au moins **un MOIS** à l'avance afin d'éviter tous désagréments.
Ainsi, les mairies de MONTASTRUC LA CONSEILLÈRE et de l'UNION pourront vous accueillir pour vos démarches, dans un délai de 1 mois, en prenant bien soin de convenir d'un Rendez Vous au préalable.

Le Secrétariat de Mairie

À NOTER : HORAIRES BUREAU DE VOTE

Pour les élections présidentielles des 23 Avril et 7 Mai, et celles des législatives des 11 et 18 juin, le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 19h00 (et non pas seulement jusqu'à 18h00).

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE DE MONTPITOL

Du 9 mars au 7 juillet, le secrétariat de Mairie sera fermé le jeudi.

Les horaires seront:

- Lundi : 15h30 à 18h30
- Mercredi : 9h30 à 12h00
- Vendredi : 9h30 à 12h00

RÉTABLISSEMENT DES AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Afin de renforcer la lutte contre le terrorisme, et protéger notamment les mineurs qui partent vers des pays en guerre, la loi a établi un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs.
Ce dispositif est entré en vigueur le 15 janvier 2017.
Les mineurs quittant le territoire national, non accompagnés d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, doivent être munis :

- d'une autorisation individuelle de sortie du territoire (AST), complétée et signée par le titulaire de l'autorité parentale
- formulaire CERFA (n° 15646*01) accessible sur le site www.service-public.fr
- d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire de l'AST.
- d'un document de voyage valide

Pour l'espace Schengen, et toute l'Union européenne, une carte nationale d'identité suffit. Pour les pays hors Union européenne, un passeport reste le plus souvent nécessaire. Pour certains pays un visa est exigé.
Il est conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés, sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique " conseils aux voyageurs ".
L'AST est exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité et sera demandée aux points de sortie du territoire français.
L'AST n'est pas délivrée par la mairie, mais reste à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

Commission Travaux - Urbanisme

BÂTIMENT ALAE

Suite à notre appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment, nous avons reçu 8 dossiers de candidature. Après un premier contrôle administratif il a été demandé certaines pièces manquantes afin que les 8 dossiers soient complets.
Une fois l'ensemble des documents reçu toutes les candidatures ont pu être examinées par la commission d'appel d'offre qui s'est fait assister, à titre consultatif et de conseil, par le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).
La commission a proposé au maire trois des huit candidats, ce dernier a suivi ces préconisations et nous avons donc fait part de ces résultats aux soumissionnaires.
Une matinée d'audition des candidats retenus est prévue pour la présentation de leurs propositions, en présence du comité de pilotage et du C.A.U.E. A l'issue de cette réunion le maire devra faire le choix de l'architecte qui sera en charge de la maîtrise d'œuvre de la construction de notre bâtiment ALAE.

Patrick Borry, adjoint au maire en charge des travaux

DÉGRADATIONS DES BÂTIMENTS PUBLICS

Je ne peux malheureusement pas terminer mon propos sans vous dire qu'une fois de plus nous avons été victimes d'un cambriolage dans le local situé sous le podium.
Les malfrats ont enfoncé la porte pour utiliser le local comme lieu de rencontre…
La porte à peine réparée a été fracturée à nouveau.
Nous espérons que, rapidement, les biens publics seront enfin respectés.

Patrick Borry

MODIFICATION PLU

Suite à la modification approuvée le 16/09/2016 vous trouverez sur le site internet de notre commune les documents relatifs au Plan Local de l'Urbanisme .
http://www.mairie-montpitol.fr/fr/la-mairie/plu.html

Ces documents sont également consultables à la Mairie.

Commission Urbanisme

RÉVISION DU SCHÉMA COMMUNAL D'ASSAINISSEMENT

La commission travaux a pris en charge ce dossier. En effet dans le cadre de la révision du P.L.U. les réflexions menées en particulier vis-à-vis du développement et de l'aménagement futur du village sont suffisamment avancées pour reposer la question de l'opportunité et de la viabilité technico financière de la création d'un réseau d'assainissement collectif dont la question est posée dans le schéma actuel qui date de septembre 2004.
Un choix doit donc être fait. Pour ce faire nous avons besoin de l'aide d'un bureau d'études qui élaborera différents scénarii technico-financiers et nous présentera une étude comparative qui nous permettra de prendre la décision finale qui fera partie intégrante du nouveau P.L.U.
Nous avons donc lancé un appel d'offres auprès de différents bureaux d'études et avons reçu trois propositions. Une commission s'est réunie afin de proposer un choix à M le Maire. Ce dernier a entériné la proposition de la commission et nous allons signer l'acte d'engagement afin que le bureau d'études puisse commencer ses travaux.
Parallèlement nous demandons une aide financière à l'agence de l'eau qui doit être de 50% et au conseil général de 30 % si bien qu'au total l'étude ne coûtera que 20% à la commune.

Patrick Borry

Vie Associative

DATES A RETENIR

Comité des Fêtes
Dimanche 30 Avril : Modélisme et Mécanique
Samedi 1er Juillet : Fête locale

APE
Samedi 22 avril : Printemps du RPI
Vendredi 30 juin : Kermesse de l'école

MODÉLISME ET MÉCANIQUE

30 avril 2017 de 10h00 à 18h00
Entrée Libre et Gratuite
Salle des fêtes de Montpitol

APE : LE LOTO DES ÉCOLES

Chaque année l'APE organise un évènement en hiver, après le spectacle de Magie et la pièce de théâtre, nous avons décidé de tenter l'aventure du loto.

Après des semaines de préparation, nous avons été heureux d'accueillir familles, amis et habitants à la salle des fêtes de Roquesérière, pour 10 parties dont 2 enfants, et de nombreux lots à gagner.

Le jeu en valait la chandelle, nous avons fait une très bonne recette, qui sera reversée aux écoles et permettra à nos enfants de profiter des sorties scolaires.

Un grand merci à "lous boulégaïres" Franck et Éric (photo).

Et merci aussi à tous les parents qui nous aident tout au long de l'année.

L'équipe de l'APE

ALIGOT

Le samedi 18 mars dernier, le comité des fêtes a organisé un Aligot-Saucisse. L'ambiance était conviviale, nous avons pu apprécier de faire connaissance avec de nouveaux voisins.
Philippe et Alicia ont même eu le plaisir de faire « filer » l'aligot, sous les applaudissements des participants. Un bon filage est gage de bonne qualité d'Aligot pour les connaisseurs. Merci à notre fournisseur de l'Aubrac auprès de qui nous sommes fidèles depluis plusieurs années.
Rendez vous l'an prochain?

David Wendland

CCAS : DEUX COMMUNES S'UNISSENT POUR LE REPAS DES AÎNÉS

Les communes limitrophes de Roquesérière et Montpitol ont déjà en commun l'école : avec le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), l'école de Roquesérière accueille tous les élèves en maternelle des deux communes et l'école de Montpitol les écoliers en primaire.

Mais un autre regroupement, plus ludique, a démarré déjà l'an dernier : les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des deux communes ont décidé d'organiser ensemble le «repas des aînés».

Mutualisation des moyens mais aussi rencontres avec les habitants de ces deux villages voisins et amis.

Les écoliers avaient eux-mêmes confectionné une carte personnelle d'invitation et de vœux pour chaque invité.

Au total, une centaine de convives des deux communes a apprécié le repas qui s'est déroulé cette année à la salle des fêtes de Roquesérière, dans une joyeuse ambiance sympathique et conviviale.

Eliane Orlando, pour la Dépêche du Midi

Avec Thierry Auriol, maire de Montpitol (au centre), les deux maires honoraires des deux villages : Jean-François Vidal (à gauche) et Jean Casale.

Jeunesse

ALAE-ALSH

La commission jeunesse de la communauté des communes s'est réunie en février pour faire un bilan annuel sur les accueils de loisirs Périscolaire (ALAE) et Extrascolaire (ALSH) présents sur notre territoire.
Une présentation de l'évolution du territoire a permis de confirmer une stabilité du nombre d'enfants accueillis sur la période 2013-2017 tout en notant une augmentation non négligeable de la population à prévoir dans les 3 années à venir en se basant sur l'analyse des permis de construire accordés par le service urbanisme de la C3G.
En dépit de la stabilité actuelle du nombre d'enfants concernés par les accueils périscolaires, on remarque une augmentation régulière des effectifs, notamment les matins et soirs pour les enfants de maternelle, ce qui caractérise une évolution des pratiques et des besoins de garde des familles.
Les effectifs accueillis évoluent chaque année de manière modérée à l'échelle du territoire.

Les propositions pédagogiques se sont renforcées en recherchant une complémentarité dans l'offre, notamment en proposant des stages sportifs (sports de raquettes, stage de cirque…) et des séjours (voile, ski ou mini-séjour de proximité pour les maternelles). Ces stages remportent un vif succès et malheureusement, de plus en plus d'enfants ne peuvent s'y inscrire faute de place. Ce problème est pris en compte et tous travaillent dans le sens d'une augmentation de l'offre tout en gardant la qualité de l'accueil et des activités proposées.
Les équipes d'encadrement des différents centres se rencontrent régulièrement pour échanger sur les pratiques, ce qui participe largement à l'amélioration de la qualité des accueils.

Anne Verdier et Nathalie Ollivier

VIDÉO DE PROMOTION DU LYCÉE À GRAGNAGUE

Vous trouverez sur le site web de la commune la vidéo de promotion de la candidature de Gragnague pour le choix du site du futur Lycée.

SIVU DU COLLÈGE

Les membres du SIVU du collège se sont réunis courant Mars pour entériner le budget annuel de ce syndicat. Rappelons que le SIVU est en charge des infrastructures sportives mises à disposition du collège Georges Brassens de Montastruc (gymnase et plateau sportif) et est composé de deux élus de chacune des 10 communes dépendantes de ce collège.

Après un rapide bilan des travaux effectués l'an dernier concernant la réhabilitation du chauffage des vestiaires et le changement du sol des gradins du gymnase, différents travaux d'investissements ont été présentés pour l'année 2017: remise en état des portes métalliques coulissantes des locaux de rangement du gymnase, achat de deux chemins de gymnastique et achat d'armoires de rangement.

Les recettes de ce syndicat sont essentiellement issues de la participation des communes au prorata de leur population. Celle-ci ne sera pas augmentée cette année, après vote à l'unanimité de la commission. La participation demandée aux associations utilisant soit le gymnase soit la piste d'athlétisme pour couvrir les frais de fonctionnement (chauffage et entretien) est elle aussi maintenue au même tarif que l'an dernier, soit 4€50 de l'heure pour le gymnase et 1€ de l'heure pour le plateau sportif.

Anne Verdier
et Nathalie Ollivier

À l'honneur

LES SCULPTURES DE CHRISTINE S'EXPORTENT À PARIS, AU MARAIS

Les trophées de Christine Boulet ne se comptent plus. Depuis 1997, son palmarès est remarquable. Pour ne citer que les derniers, en 2012, prix de sculpture pour l'ensemble de ses œuvres à Montberon, prix de sculpture au salon international de Sorrèze, prix de création artistique de l'école des Mines au salon international d'automne à Albi, prix galerie Betti à Toulouse en 2016 et tout récemment prix des Arts et des Lettres à Artempo à Cugnaux.

Dans son atelier en pleine nature, Christine vit sa passion.

De galeries en galeries, les œuvres de Christine touchent le public. De nombreuses dates d'expositions sont déjà réservées :
Auvillar (Tarn-et-Garonne), la Mosaïque à Saint Jean, et Paris… C'est au cœur du Marais, dans la prestigieuse galerie internationale d'art contemporain Thuillier que «Black and white», sa sculpture sera exposée du 14 au 27 avril. Un buste de femme, pièce unique, estampillée, numérotée avec certificat d'authenticité. Un grand pas en dehors de nos contrées que Christine est ravie de franchir. Une consécration pour cette artiste qui a commencé la poterie à la MJC de Montastruc et qui maintenant, peut présenter des sculptures en terre, raku, verre, résine et bronze. Une technique toute particulière pour le bronze puisque Christine fait le moule qu'elle remet à un fondeur qui la transforme en bronze.
Dans son atelier, à l'écart de sa maison, devant un étang où nagent des poissons, l'artiste peut exprimer son talent en toute sérénité. Actuellement, elle travaille la terre en façon «briques» pour des œuvres originales. Entourée de bacs de terre qu'elle protège amoureusement, Christine façonne, retouche «j'aime caresser la terre et lui faire prendre une forme de femme, souvent un peu déformée» confie cette artiste qui a trouvé dans l'expression de cet art la réponse à une passion qui guide ses mains.

Eliane Orlando, pour la Dépêche du Midi

Ordures Ménagères

BROYAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La réunion de la commission « Ordures Ménagères » a eu lieu le 15 mars dernier à la C3G.

Pour le broyage des déchets de végétaux à domicile, il est possible de faire appel à l'ESAT de Lavaur.
Pour information : Un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) est en France un établissement médico-social de travail protégé, réservé aux personnes en situation de handicap et visant leur insertion ou réinsertion sociale et professionnelle

Modalités : Prendre rdv avec l'ESAT de Lavaur et ils viennent chez vous.

Pour la période de octobre à mars, il faut compter un délai de 2 à 3 semaines.
Le diamètre maximum des branches pris en charge est de 10 cm. Les déchets broyés sont ensuite récupérés par le client.

Tarifs TTC 2017
- De 0-10 m3 60€
- De 10 à 20 m3 80€
- De 20 à 40 m3 140€

Avantages pour les particuliers:
- Réduction impôts de 50% - (6000€ maxi).

Contact :
- Téléphone : 0563831814
- Mail : Tgso.lavaur@apajh.asso.fr
- Site: www.esatlavaur.fr

Jean-Claude Boulet

Loisir

MOT MASQUÉ

Les Fleurs

Ancolie
Aster
Bleuet
Bruyère
Carline
Coquelicot
Digitale
Edelweiss
Erine
Fumeterre
Genêt
Gentiane
Géranium
Gesse
Giroflée
Iris
Lavande
Linaire
Liseron
Lycopode
Lys
Millepertuis
Mimosa
Mouron
Muscari
Narcisse
Nénuphar
Onopordon
Orchidée
Orpin
Pâquerette
Patience
Pavot
Pensée
Perce-neige
Phacélie
Pissenlit
Pivoine
Primevère
Renoncule
Renouée
Rose
Souci
Tulipe
Violette
Ylang-Ylang
Zinnia

D	M	U	I	N	A	R	E	G	N	A	L	Y	G	N	A	L	Y
E	I	C	N	O	R	E	S	I	L	A	N	C	O	L	I	E	S
R	L	G	A	P	I	S	S	E	N	L	I	T	R	A	N	R	S
R	L	I	I	R	D	E	R	E	Y	U	R	B	C	V	N	E	I
E	E	T	N	T	L	Y	C	O	P	O	D	E	H	A	I	V	E
T	P	M	O	A	A	I	T	E	U	E	L	B	I	N	Z	E	W
E	E	P	M	V	I	L	N	S	I	R	I	A	D	D	R	M	L
M	R	H	I	I	A	R	E	E	E	N	I	R	E	E	A	I	E
U	T	A	M	C	S	P	E	T	E	N	E	G	E	N	H	R	D
F	U	C	O	U	T	L	G	I	R	O	F	L	E	E	P	P	E
I	I	E	S	O	E	Y	R	E	N	I	O	V	I	P	U	E	E
R	S	L	A	S	R	S	E	T	T	E	L	O	I	V	N	E	N
A	N	I	P	A	T	I	E	N	C	E	S	S	E	G	E	S	A
C	I	E	L	U	C	N	O	N	E	R	O	S	E	E	N	N	I
S	P	A	Q	U	E	R	E	T	T	E	P	I	L	U	T	E	T
U	R	E	N	O	U	E	E	G	I	E	N	E	C	R	E	P	N
M	O	U	R	O	N	O	C	O	Q	U	E	L	I	C	O	T	E
N	O	D	R	O	P	O	N	O	E	S	S	I	C	R	A	N	G

Endémique des Pyrénées, elle préfère les sous-bois schisteux pour faire apparaître ses fleurs violettes.

— — — — — — —

Réponse du précédent mot masqué (01/2017) : **ATLANTIDE**

Evoquée par Platon dans deux de ses récits, cette île mythique aurait abrité une civilisation puissante avant de disparaître brusquement, engloutie par les eaux.

Informations municipales par mail

Si vous êtes de Montpitol vous pouvez recevoir les informations municipales par mail, il suffit d'envoyer une demande en le précisant à: claude.jan1@yahoo.fr
Il n'y a que quelques messages par an et les alertes météo. Les messages sont envoyés en copie cachée (c'est à dire que les autres ne peuvent pas voir vos e-mails). Il est possible de se désabonner sur simple demande.

Mairie de Montpitol

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 15h30-18h30
Mercredi : 9h30-12h00
Jeudi : 15h30-18h30
Vendredi : 9h30-12h00
Téléphone : 05 61 84 22 01

Montpitol Info. Journal de la commune de Montpitol, édité par la Mairie de Montpitol. Édition du mois d'Avril 2017, Gratuite. Directeur de la Publication: Thierry Auriol, maire de Montpitol. Nombre d'exemplaires imprimés et distribués: 170. Conception, collecte des articles et des photos, correction des fautes d'orthographe, création du logo stylisé représentant le village, mise en page, impression, assemblage, pliage et distribution : travail collectif de la commission communication et du conseil municipal: Jean-Claude Boulet, Anne Verdier, Nathalie Ollivier, Hélène Pennekamp, Patrice Rollin, Jean Bepmale et David Wendland. Photos: Anne Verdier, Sabine Alquier (APE), D. Wendland, La Depeche du Midi. Nous remercions les élus au conseil municipal, ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce Montpitol Info. Autres membres du conseil municipal ayant contribué à la rédaction des articles: Michel Laurens, Patrick Borry. Autres personnes ayant contribué: Eliane Orlando, Sabine Alquier.